

Réponses aux élèves à besoins et/ou en difficulté scolaire

Je me questionne sur le comportement de mon élève ou ses difficultés scolaires.

1. Repérage des difficultés

- Observation fine s'appuyant sur une grille précise (équipe pédagogique, périscolaire)
- Appui sur les évaluations nationales de début d'année
- Appui sur les évaluations de classe
- Prise de connaissance des actions menées antérieurement et du dossier scolaire de l'élève

2. Réflexion autour d'une première trame de contenu de PPRE ou d'adaptations RASED dans un rôle de conseils ou d'orientation vers les personnes ressources adaptées

3. Rencontre avec les parents et l'enfant (RDV)

- Information aux parents
- Prise d'informations
- Recueil des aides extérieures éventuelles
- Finalisation du contenu du premier PPRE ou des adaptations à mettre en place hors RASED (en classe et en APC)

4. Mise en place d'un PPRE sur une période scolaire

Puis Bilan communiqué à la famille

4. Mise en place d'un PAP

<http://circo89-auxerre2.ac-dijon.fr/administratif/directeurs/PAP/PAP-Plan-d-accompagnement-personnalise>

Puis Bilan communiqué à la famille

J'estime que le 1^{er} PPRE est insuffisant

5. Réflexion du contenu d'un second PPRE avec intervention du RASED ou d'adaptations

6. Sollicitation du RASED

- Rédaction de la fiche de demande d'aide pour une première demande (pour une observation en classe ou en petit groupe ou en récréation)
- Suite à cette observation, réflexion autour des actions du RASED en privilégiant conseils et interventions MASSEES en classe

7. Mise en place du second PPRE sur une période donnée

Appui de la circonscription possible (CPC et ERUN)

Si suivi déjà mis en place

Appui de la circonscription

8. Bilan du second PPRE avec RASED et famille

Je constate que les objectifs du 2nd PPRE sont atteints

Information écrite à la famille

Je constate que les difficultés persistent et deviennent problématiques...

Sous forme d'une équipe éducative

Quelles autres actions puis-je mettre en place ?

9. Nouvelles actions complémentaires

CPC

CPC ASH

Rédaction d'un dossier MDPH

1. Contact avec l'enseignant référent
2. Equipe éducative pour rédaction du GEVAS-CO

Enseignantes référentes :

-Viviane GAUTIER
06 77 89 44 64

Ce.referentash89-puisaye@ac-dijon.fr

-Cécile MUGUET (secteur Courson) 06 85 33 32 80

Ce.refrentash89@ac-dijon.fr

Sollicitation de l'EMAS

- Appui, expertise et conseils pour la prise en charge d'un élève en situation de handicap ou pour la gestion d'une situation difficile avec un élève

- Action d'information et de sensibilisation sur des troubles particuliers (*cette action d'information peut se faire à n'importe quel moment*)

EMAS nord : emas89.nord@epnak.org

EMA Sud : emas89.sud@pepcbfc.org

Fiche de saisine :

http://dsden89.ac-dijon.fr/ash/IMG/pdf/saisine_emas_89-2.pdf

Sollicitation du Médiateur Prévention Violence Scolaire (MPVS)

- Gestion des situations complexes scolaires
- Situation de harcèlement scolaire
- Eventuelle suspension de scolarité d'un élève en cas de risque imminent pour lui-même ou autrui, envisagée par le directeur de l'école

Clément Gaillot

<http://dsden89.ac-dijon.fr/directeurs/?Mediateur-Prevention-Violence-Scolaire>

Autres personnes ressources DSDEN :

- Mme Compignie CASNAV catherine.compignie@ac.dijon.fr
- Mme Squillario CTDSS (IP) asct89@ac.dijon.fr
- Mme Goueffon Réf. autisme ressourcetsa89@ac.dijon.fr
- Mme Boulanger Réf. Harcèlement estelle.boulanger@ac-dijon.fr
- Mme Chat Personne ressource Handicap Visuel christelle.chat@ac-dijon.fr
- Mme Sala Personne ressource Handicap Auditif nathalie.sala@ac-dijon.fr

Accord IEN